

LA VI ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉDUCATION  
ET L'APPRENTISSAGE DES ADULTES (CONFINTEA VI) S'EST TENUE  
DU 1<sup>ER</sup> AU 4 DÉCEMBRE 2009 À BELEM (BRÉSIL)

**Janvier 2010 : Publication du Cadre d'Action  
de la Conférence mondiale pour l'éducation des  
adultes (UNESCO, Confinte VI – Belem)**

Nombreux sont les adultes qui n'ont pas eu accès au système scolaire formel. Le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur l'Éducation pour Tous (le prochain va paraître fin janvier 2010) stipule que 776 millions de personnes sont analphabètes dans le monde, et parmi celles-ci, 2/3 sont des femmes.

Ce constat en appelle malheureusement un autre : dans les pays de longue tradition de scolarisation comme la France, **une partie importante de la population est confrontée au problème de l'illettrisme**, ou « analphabétisme de retour ».



C'est pourquoi, lorsque l'UNESCO a confié à l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme l'organisation d'une réunion préparatoire à Confinte VI pour les pays francophones en février 2009 (voir *Anlci Infos n°12*, téléchargeable sur [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)), l'accent a été porté sur ce problème trop souvent sous-estimé, et le thème proposé par l'ANLCI pour cette conférence préparatoire a été retenu : « **Prévenir et lutter contre l'illettrisme pour rendre l'alphabétisation durable** ».

A Belem le 1<sup>er</sup> décembre, dans son discours d'ouverture, la directrice générale de l'UNESCO, Madame Irina Bokova, a rappelé l'importance des préconisations portées par ces conférences préparatoires, dont celle organisée à Lyon par l'ANLCI, afin de partager des solutions en matière d'éducation et d'apprentissage des adultes **pour l'ensemble des pays membres de l'UNESCO**.

**Les grands constats au cœur des travaux de Belem :**

- ✓ Le soutien à la scolarisation des enfants dans le secteur formel s'est souvent fait au détriment de l'alphabétisation et l'apprentissage des adultes dans le monde. Dans de nombreux pays, l'apprentissage et l'éducation des adultes ne sont nullement des priorités de la politique éducative sectorielle mise en place par les Etats. Par ailleurs, les politiques d'éducation des adultes dans les régions du monde sont très diversifiées et ne répondent pas toujours aux mêmes définitions, ni aux même besoins. De même, l'éducation en faveur des adultes est souvent sous-financée.
- ✓ La qualité de l'enseignement est au cœur de la pertinence et de l'efficacité des politiques éducatives en faveur des adultes. C'est également un argument qui joue en faveur d'un plus grand investissement des Etats dans ce secteur.
- ✓ **La participation des adultes à l'éducation est marquée par de fortes discriminations**. Les populations pauvres, âgées, vivant en milieu rural, les femmes, ..., ont en général moins accès à l'éducation dans le monde. Concernant l'accès à la formation tout au long de la vie, dans les pays du Nord il est démontré que ce sont les personnes qui occupent les meilleurs postes qui ont le plus souvent accès à des formations complémentaires.

Au regard de ces constats, l'objectif de la conférence a été **l'adoption d'un agenda de mesures concrètes** pour passer de la parole à l'action (voir le [cadre d'action](#) qui a été proposé à l'occasion de cette conférence, en ligne sur le site de l'Institut de l'Éducation tout au long de la vie de Hambourg : <http://www.unesco.org/uiil/>).

Ce **Cadre d'action** met l'accent sur l'importance de l'intégration de l'éducation des adultes dans les politiques sectorielles éducatives visant l'accès et la participation de tous, incluant les femmes et les populations les plus marginalisées, et sur la nécessaire mise en place **de mécanismes d'élaboration, de coordination et d'évaluation des politiques d'éducation des adultes qui assurent la participation de tous les acteurs et notamment de la société civile et du secteur privé** (comme pour le Groupement d'Intérêt Public qu'est l'ANLCI), ainsi que sur l'amélioration de la qualité des enseignements. Le Ministère des Affaires Etrangères et l'ANLCI contribueront en France au suivi des actions s'inscrivant dans ce cadre.



VI<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur l'éducation et l'apprentissage des adultes (CONFINTEA VI) – Belem du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2009



Les 11, 12 et 13 février 2009 à Lyon :

*Conférence préparatoire à Confintea VI organisée par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères*